

Profil de poste infirmier dans le service de Néphrologie-Hémodialyse du CHU de Caen

O. DELAUNAY - Cadre Infirmier - Néphrologie, A. JEANCLAUDE - Cadre Infirmier Supérieur - Néphrologie-Dialyse-Transplantation, D. CHAUVEL - Cadre Infirmier - Hémodialyse - Service de Néphrologie-Hémodialyse
CHU Clemenceau - 14 CAEN

INTRODUCTION

Ce travail a été initié dans le cadre de la mise en œuvre du projet de soins infirmiers défini par l'institution.

L'objectif était de situer correctement chaque acteur de soins dans sa mission, sa fonction, son rôle et sa responsabilité professionnelle.

Ce profil permet aux infirmières de mieux cerner la spécificité du rôle infirmier dans les unités du service et clarifie les attentes de l'encadrement.

DÉFINITION

C'est un agent titulaire du Diplôme d'Etat d'infirmier, intégré dans une équipe pluridisciplinaire.

L'infirmier(e) est chargé(e) de dispenser des soins de qualité en répondant de façon adaptée et personnalisée aux besoins des personnes soignées en collaboration avec les autres Infirmiers(es), Aides-soignantes, Brancardiers, ASH, Intendante, Service Social, Secrétaires, Diététicienne, Kinésithérapeute, Technicien biomédical.

PROFIL DU SERVICE ET PARTICULARITÉS

Le service est composé de 3 unités :

- L'unité de Néphrologie-Transplantation-Médecine Interne, comportant 28 lits d'hospitalisation et un poste d'hémodialyse.

- L'unité de consultations externes (suivi de transplantation et de dialyse péritonéale) comportant 2 lits d'hospitalisation de jour.

- L'unité d'Hémodialyse (14 postes d'hémodialyse en salle de dialyse et 2 postes d'éducation à l'autodialyse).

Le personnel infirmier, bien qu'affecté à une unité est appelé à travailler dans l'autre unité par périodes de 8 semaines. Ceci, afin que chacune connaisse toutes les activités du service, soit capable de prendre en charge un groupe de patients ou d'assurer une hémodialyse, afin également que chacune connaisse toutes les étapes de cheminement des patients au travers de leurs pathologies : consultations, hospitalisation, hémodialyse.

MISSIONS PRINCIPALES

1°) Rôle propre :

“L'infirmière est responsable des actes qu'elle effectue. Elle est également responsable des actes qu'elle assure avec la collaboration des aides soignantes qu'elle encadre dans la prise en charge d'un groupe de personnes”.

(Art. 14 du décret du 15 Mars 1993 relatif à la profession infirmière)

“Le travail en collaboration porte sur les domaines suivants (circulaire d'Avril 96 relative à la profession d'aide-soignante) : Soins de base (hygiène, confort) ; Soins relationnels ; Soins indirects (ex : décontamination) ; Projet de soins.”

2°) Accueil du patient et son entourage :

Accueillir le patient et son entourage, de manière à faciliter son intégration dans l'unité et à créer une relation sécurisante.

Etablir une relation personnalisée, en favorisant la relation d'aide et en pratiquant une écoute active envers le patient et ses proches.

3°) Dispensation des soins éducatifs et relationnels :

Prendre en charge l'éducation d'un patient et/ou de son entourage en sachant évaluer et réajuster les actions.

Faire preuve de disponibilité à l'égard du patient et de son entourage.

Accompagner le patient en fin de vie et son entourage en répondant à l'angoisse et à la douleur avec respect et efficacité.

4°) Mise en œuvre des processus de soins infirmiers :

Adhérer à la conception des soins et la concevoir comme un outil de travail en se référant aux 14 besoins de Virginia HENDERSON.

Elaborer le recueil des données dès la prise en charge du patient et en transcrivant les informations et les besoins de celui-ci de manière pertinente.

Identifier en équipe les sources de difficultés du patient, faire émerger le diagnostic infirmier et formuler des objectifs à atteindre.

Planifier les actions de soins en faisant participer le patient à la mesure de ses capacités en le stimulant à retrouver son autonomie.

Evaluer les résultats obtenus, réajuster les objectifs et actions entreprises en fonction de l'évolution de la situation.

5°) Organisation du travail et la gestion du matériel :

Adhérer à l'organisation du travail établie et fonctionner en sachant gérer les priorités.

Déléguer certaines tâches en s'assurant que ses collaborateurs possèdent la connaissance suffisante pour assurer les tâches attribuées et en contrôlant de façon rigoureuse les tâches déléguées.

Collaborer et participer aux soins donnés par d'autres professionnels tels que diététicienne, kinésithérapeute...

Contribuer et superviser l'hygiène, l'ordre concernant l'environnement direct et indirect du patient : respect des protocoles et auto-évaluation.

Veiller à l'entretien du matériel médical et contrôler ou faire contrôler son bon fonctionnement : générateurs de dialyse, cycleurs de dialyse, appareils UV Flash, appareils à Dextro, Dynamap, etc... Ceci en relation avec le technicien attaché au service.

Se donner les moyens pour acquérir les connaissances et les manipulations pour un fonctionnement correct des appareils médicaux du service.

Assurer l'encadrement du nouveau personnel et répondre à leur besoin de connaissances.

Encadrer les étudiants suivant les objectifs pédagogiques et institutionnels.

Participer activement aux transmissions d'équipe, aux staffs et aux projets du service.

6°) Rôle sur prescription :

Administrer les soins en prenant en compte les critères de sécurité, efficacité, confort et économie.

Exécuter les soins selon les règles d'asepsie, les techniques et les protocoles du service en fonction des traitements institués.

Gérer avec rigueur les prescriptions médicales en rendant compte des résultats si besoin.

MISSIONS SPÉCIFIQUES DANS L'UNITÉ D'HÉMODIALYSE

1°) L'infirmière doit être capable de maîtriser toutes les techniques afférentes à l'hémodialyse :

L'hémodialyse sur fistule artérioveineuse en biphonction ou en uniphonction, sur cathéter central (fémoral, jugulaire ou Canaud).

Les différentes techniques sur circuit extra-corporel : hémodialyse, biofiltration, échanges plasmatiques.

L'utilisation des différents types de générateurs.

2°) L'infirmière doit gérer les examens biologiques,

les vaccinations et transfusions d'un groupe de patients : la programmation et la saisie informatique en collaboration avec les médecins..

3°) Elle assure les entretiens d'accueil des patients

et la mise à jour du recueil des données et du dossier de soins.

4°) L'infirmière assure son rôle sur prescription et son rôle propre (en collaboration avec l'aide-soignante) :

préparation, surveillance de la séance de dialyse avec tous ses paramètres.

5°) L'infirmière assure un rôle éducatif et de conseil en matière de nutrition :

Auprès du patient (en stimulant la participation de son entourage).

Pour ce faire, elle collaborera avec la diététicienne et l'aide-soignante par rapport à : la restriction hydrique, les apports protidiques, les apports en potassium et en sel.

6°) L'infirmière assure l'apprentissage du patient à la surveillance de sa fistule :

(notamment le Thrill), à l'hygiène rigoureuse de son bras de fistule et à la compression de sa fistule, ceci en favorisant la participation de l'entourage du patient et en collaboration avec l'aide-soignante.

7°) L'infirmière assure des astreintes à domicile

et sera amenée à effectuer des séances d'hémodialyse en urgence ou des séances d'échanges plasmatiques sur le poste d'hémodialyse de néphrologie : du Mercredi 19 h au Jeudi 6 h et du Samedi 10 h au Lundi 6 h.

Quand elle travaille en horaire de 13h30 - 21h30, elle peut être amenée à rester pour renforcer l'équipe de nuit, pour pallier une urgence, une absence d'infirmière de nuit de dernière minute ou une surcharge de travail.

MISSIONS SPÉCIFIQUES DANS L'UNITÉ DE NÉPHROLOGIE

1°) L'infirmière, dans le cadre de son rôle propre, travaille en collaboration avec 1 ou 2 aides-soignantes pour assurer la prise en charge globale d'un groupe de patients

dans un esprit de qualité et de reconnaissance mutuelle.

Elle devra établir des processus de soins pour les patients, assistée de ou des aides-soignantes :

- Recueil de données en vue d'une prise en charge à long terme ;
- Formulation de diagnostics infirmiers ;
- Objectifs et planification de soins ;
- Evaluation.

2°) L'infirmière, dans son secteur devra organiser ses soins

de manière à éviter les contaminations des malades immuno-déprimés, en s'appuyant sur une planification de soins logique et sécuritaire, en respectant et faisant respecter les règles d'hygiène et les protocoles strictement établis.

3°) L'infirmière est amenée à assurer la fonction de "détachée de soins" :

Réalisation de séances d'hémodialyse sur fistule ou cathéter central, pour des patients intransportables ou suivant le planning d'hémodialyse.

Aide et assistance au médecin senior pour la pose de cathéters centraux et l'exécution des ponctions biopsies rénales.

Accueil des entrants. Accueil du futur transplanté lors d'un appel de greffe : soins préparatoires, bilan et accompagnement adapté selon les circonstances. Accueil des retours du bloc après pose de cathéter de dialyse péritonéale, des retours de réanimation après transplantation rénale.

Organisation et coordination des départs des patients en rendez-vous ou hospitalisation extérieure à l'unité.

Récupérer les résultats de laboratoire sur minitel.

Travail en collaboration avec la surveillante.

4°) L'infirmière doit maîtriser le logiciel de gestion de la pharmacie SAUPHIX

et en respectant les consignes données afin d'assurer :

- une sécurité de prescription avec un moindre risque d'erreur de transcription et d'interprétation.
- une répartition de responsabilité en fonction de la compétence de chacun (médecin, infirmière).

- une bonne gestion de notre armoire avec réapprovisionnement adapté.

5°) L'infirmière doit maîtriser les principes de la dialyse péritonéale :

les différentes techniques, le matériel, les précautions d'hygiène, la surveillance, les incidents et complications possibles ainsi que les conduites à tenir.

6°) L'infirmière assurera un rôle d'aide, de conseil et d'information

auprès du patient insuffisant rénal chronique ainsi que son entourage concernant :

L'orientation vers la méthode de dialyse la plus adaptée à ses besoins en tenant compte des données familiales et socio-économiques.

Les compléments d'information en collaboration avec l'infirmière des consultations externes chargée de l'apprentissage du patient à la dialyse péritonéale. Elle sera en mesure de donner des conseils téléphoniques au patient et à l'infirmière à domicile.

La diététique et le respect des régimes alimentaires en collaboration avec la diététicienne.

La prise correcte des traitements médicamenteux au long court et des conseils d'hygiène de vie.

L'orientation des patients vers une assistante sociale afin d'envisager un reclassement professionnel, de pouvoir bénéficier de la carte d'invalidité, de bénéficier de conseils adaptés ou d'aide dans les différentes démarches administratives.

La sortie du patient, les alternatives à l'hospitalisation possibles (maintien à domicile, hospitalisation à domicile, soins infirmiers à domicile, maison de convalescence, maison de retraite).

7°) L'infirmière est amenée à assurer ses fonctions aux Consultations Externes pour :

Assurer le suivi des transplantés et la planification de leurs bilans ainsi que ceux en dialyse péritonéale.

Assurer un rôle éducatif et préventif rigoureux (suivi des traitements, techniques et asepsie de la dialyse péritonéale).

Apprentissage et encadrement des infirmières libérales.

Etroite collaboration avec les médecins pour les différents protocoles d'études et de recherche.

Rôle important d'écoute et de conseil des patients à domicile.

Gestion, commandes et relations avec la pharmacienne de l'association ANIDER pour tout le matériel de dialyse péritonéale à domicile.

EXIGENCES DU POSTE

Assumer sa fonction de manière pleinement responsable en sachant gérer son stress de manière positive.

S'intégrer, collaborer et faire preuve de disponibilité.

Connaître ses ressources, ses capacités mais aussi ses limites.

Savoir prendre en compte, de manière constructive, les remarques qui lui sont faites.

Développer les capacités d'observation et de communication adaptées aux situations vécues.

Faire preuve d'initiative, d'esprit positif et dynamique au sein de l'équipe.

Faire preuve de respect, de discrétion et respecter le secret professionnel.

Soumettre des propositions ou suggestions constructives dans les situations nécessitant réflexion et solution.

Faire preuve de capacité d'adaptation aux changements et de souplesse.

Développer des projets personnels et suivre des formations adaptées.

Développer son sentiment d'appartenance institutionnelle en décloisonnant le service (échange entre les unités), en se positionnant au niveau institutionnel (exemple : participation à la Commission du Service des Soins Infirmiers).

CONCLUSION

Ce travail a permis de définir, en lien avec les décrets réglementaires :

- 1) Les missions principales des infirmières du service.**
- 2) Les missions spécifiques en Hémodialyse, en Néphrologie, aux Consultations Externes.**
- 3) Les exigences du poste en lien avec le projet de service.**

Ce profil, utilisé lors de chaque affichage de poste est apprécié par les infirmières, car il a valeur de contrat de missions, est utilisé lors des évaluations. De plus, il intègre droits et devoirs des IDE envers les patients et valorise l'exercice infirmier.